

NICE COTE D'AZUR

ATTENTIONS PARTICULIÈRES / CAUTION

Clearance de refoulement valide 1 min seulement.
Pushback clearance is valid only for 1 min.

Sauf instructions particulières du contrôle, les repoussages des avions stationnés en "nose-in" devront amener les avions prêts à rouler :

- cap à l'Est pour les postes 10B à 24 inclus, à l'exception des postes 19 à 25,
- cap à l'Est pour les postes 50 à 62 inclus,
- cap à l'Ouest pour les postes 2 à 10A, 26 à 28 et 40A, à l'exception des postes 7 et 9,
- cap au Sud pour les postes 19 à 25 et les postes 40 à 48 inclus, à l'exception du poste 40A qui est face à l'Ouest,
- sur instruction du contrôle pour les postes 7 et 9.

Except when otherwise instructed by ATC, pushbacks for "nose-in" parked ACFT must be :

- *heading East for stands 10B to 24 included, except stands 19 to 25,*
- *heading East for stands 50 to 62 included,*
- *heading West for stands 2 to 10A, 26 to 28 and 40A, except stands 7 and 9,*
- *heading South for stands 19 to 25 and stands 40 to 48 included, except stand 40A heading West,*
- *stands 7 and 9 on ATC instructions.*

Utilisation APU (hors PRKG KILO), voir AD 2 LFMN.21
Pour le PRKG KILO, voir AD 2 LFMN APDC 02.

*Use of APU (excluding KILO apron), refer to AD 2 LFMN.21
For KILO apron, refer to AD 2 LFMN APDC 02.*

